

Atelier Santé Ville d'Aubervilliers
**La santé mentale
l'affaire de tous**

Pilar ARCELLA-GIRAUX

*Médecin psychiatre, santé publique,
Service communal d'hygiène et de santé*

Aubervilliers, une ville ouvrière, jeune et cosmopolite...



- 72 000 habitants
- 36% d'ouvriers dans la population active
- 41,6 % des habitants ont moins de trente ans
- Taux de chômage: 22,6% (11,5% en IdF)
- Revenu par ménage: 10 603 € / an (44% ne sont pas imposables)
- Population étrangère: 30% (moyenne départementale 19%)

Objectifs de l'ASV

- *Identifier* au niveau local les *besoins spécifiques* des publics en difficulté et les *déterminants* de l'état de santé liés aux conditions de vie ;
- *Faciliter* la *mobilisation et la coordination* des intervenants par la création et le soutien de réseaux médico-sociaux ;
- *Diversifier* les *moyens d'intervention* en fonction de l'analyse des besoins ;
- *Rendre effectif* l'accès aux services publics *sanitaires et sociaux de droit commun* ;
- *Développer* d'une part, la *participation active de la population* à toutes les phases des programmes (...) et d'autre part, *favoriser la concertation avec les professionnels et les différentes institutions des secteurs sanitaires et sociaux* concernés par ces programmes.

Les premiers ateliers: demande d'un volet santé mentale

A partir des constats partagés, réflexion sur des possibilités de solution à la portée du groupe

- Auprès des professionnels (concertation, construction de synergies, innovation...)
- Auprès des publics (prise en compte des facteurs de protection, actions « de première ligne »...)

Les facteurs de protection en santé mentale

1. Le soutien social → réseau social de droits et d'obligations
2. L'occasion de représenter des rôles → identité renforcée
3. L'estime de soi → croyance en la capacité à contrôler son environnement
4. La présence de confidents
5. L'autoefficacité → effets lors des actions concrètes mesurables et contrôlables
6. L'identité → reconnaissance des caractéristiques individuelles propres
7. L'appartenance → identification avec un groupe, ses valeurs et ses conduites

RESAD

Service Social – Secteur psychiatrie adultes -
Mission locale - **Centre Municipal de Santé –**
CCAS - Équipe de soins infirmiers à domicile - Pôle
gériatrie - **Réseau Ville-hôpital**

Promotion santé mentale enfants quartier Paul Bert

PMI – CMPP - Direction
municipal enfance, jeunesse,
sports - **Service social -** Centres
de loisirs maternels - Service
municipal petite enfance – **Vie
des quartiers -** Sessad

ASV

Santé
mentale

« **Souffrances
psychiques liées aux
violences chez les
ados** »

CMPP – Collège J
Moulin – chercheurs-
professionnels
proximité

Conseil local de santé mentale

Secteur psychiatrie adultes et Maire de la ville – Élus
(santé, prévention et sécurité, politique de la ville, action sociale)
- **Service social – CMS - Réseau Ville Hôpital -**
Association Généralistes et toxicomanies 93 - **Club de
prévention ALV -** Épicerie solidaire Épicéas – **PMI –
CMPP - Vie des quartiers -** Office municipal de la
jeunesse – UNAFAM - Associations des parents (Parenthèque,
Parents d'élèves, etc.) - **Habitants**

Comité de santé Robespierre Cochennec Péri

Habitants - Associations du
quartier - **Vie des quartiers, Club
de prévention ALV,** infirmière
libérale, association La part de l'art,
Radio locale associative

Réunions d'évaluation de situations d'adultes en difficulté - RESAD (2001...)

La RESAD a lieu dans la salle de réunion du Centre municipal de santé le premier jeudi de chaque mois de 14 H à 17 H

Un maximum de trois situations (une heure par situation) peut être analysé lors de chaque réunion

Les conclusions de chaque RESAD sont portées sur une fiche synthétique non nominative transmise aux professionnels engagés sur la situation discutée et aux membres permanents

RESAD

Un comité de membres permanents

RESAD (adultes et jeunes adultes)

- le Service Social
- le SCHS
- le Centre Henri Duchêne (secteur psychiatrique)
- la Mission locale
- le Centre Municipal de Santé

RESAD (personnes âgées)

- le CCAS
- l'Équipe de soins infirmiers à domicile du CMS
- le Pôle gérontologie de la ville
- le Réseau Ville-hôpital

RESAD: Objectifs

- ✓ analyser des situations psychosociales complexes en les resituant dans le contexte de la ville à partir de la grille de lecture propre à chaque professionnel présent lors de la réunion
- ✓ évaluer puis définir des orientations de travail adaptées à chaque situation, engageant les intervenants sociaux ou médico-sociaux de terrain
- ✓ renforcer les liens interinstitutionnels

RESAD: les outils

- Manuel de procédures
- Grille de lecture
- Tableau récapitulatif

RESAD: Évaluation

- 23 situations analysées en moyenne par année
 - Le logement est la catégorie de problèmes la plus représentée
- En moyenne, annuellement 45 professionnels appartenant à 14 structures ont été demandeurs ou invités depuis 2006
 - 50% d'assistantes sociales
- Motivations des professionnels demandeurs :
 - Associer d'autres professionnels au suivi de la situation
 - Alerter sur une situation potentiellement dangereuse pour l'utilisateur ou pour son entourage
 - Améliorer sa propre compréhension de la situation

Évaluation: les forces de la RESAD

- Une meilleure gestion de l'action
 - Mise en recul des professionnels intervenant sur la situation (grille de lecture)
 - Coordination de l'action (lieu de régulation-concertation)
 - Inscription dans le temps des articulations entre acteurs
- Une formalisation nécessaire
 - Rappel par l'écrit du caractère « décisionnel » de la réunion
 - Répartition des tâches: « *aucun service n'est plus le seul à effectuer l'accompagnement* »
 - Amélioration de la lisibilité de l'accompagnement

Évaluation: les forces de la RESAD

- Un partenariat plus organisé
 - Connaissance accrue des autres structures et professionnels
 - Recours aux autres professionnels facilité
- Une rupture de l'isolement des professionnels
 - Redynamisation de l'équipe et/ou du professionnel
 - Élargissement des champs de connaissances
 - Lieu de socialisation des professionnels
- Une légitimation de l'intervention des professionnels (entre eux, vis à vis de leur structure, par rapport aux autres structures...)
 - Validation et valorisation de la démarche du professionnel
 - Validation du travail réalisé par les structures

Évaluation: les limites des RESAD

- Des degrés différents d'implication dans l'action
 - Une grande attente des services sociaux
 - Une réponse décalée de la psychiatrie
- Un apport limité pour les intéressés eux-mêmes
 - Des changements significatifs dans la vie quotidienne de l'intéressé?
- Une participation encore insuffisante des médecins de ville
 - Une participation très demandée mais...
 - Des problèmes de temps, de disponibilité, d'information
- L'absence de formalisation du retour sur le suivi

Évaluation: les effets induits et non prévus des RESAD

- Quelques effets sur l'organisation et le fonctionnement des services
 - Faible impact sur l'organisation des services sociaux mais évolution des pratiques
 - Évolution fonctionnelle du secteur psychiatrique adultes
- Un besoin accru de fonctionnement en réseau des services sociaux
- Une identification de situations « inextricables » faute de solutions à la portée du niveau local

Le rôle de l'ASV

coordination

harmonisation des fonctions que chaque service est supposé remplir
Sens fonctionnaliste



médiation

harmonisation des intérêts et des logiques d'action des structures
participantes
Sens politique

Facilitation de la **prise de risques** des structures
impliquées dans le sens qu'il laisse la place à un certain
**dégré d'incertitude en osant l'innovation et le
renouvellement des savoirs**



D'AUBERVILLIERS

Je vous envoie le bonjour

B. A. Paris Dépôt